

# Trois leviers pour réduire la pauvreté

20 janvier 2017



La pauvreté n'est pas une fatalité. Surtout dans un pays qui affecte un peu plus d'un tiers de son PIB (33,7 %) – record mondial – à la protection sociale. Or, les résultats ne sont pas à la hauteur : 14,3 % de la population vit en dessous du seuil de pauvreté [1] On peut faire mieux, de sorte que la pauvreté ne soit qu'un passage temporaire et non une trappe dont on ne peut sortir. Notre pays dispose de trois leviers possibles, qu'il n'utilise pas au mieux actuellement.

## Miser sur la formation

D'abord, la formation. Parce que la société bouge vite et, avec elle, les emplois et le niveau de compétences que les employeurs exigent de leurs salariés. Entre 2008 et 2015, le nombre d'employés et d'ouvriers en France métropolitaine a diminué d'un million, alors que celui de cadres, professions intellectuelles et professions intermédiaires (techniciens, infirmiers, instituteurs...) progressait de 800 000. Ceux et celles qui n'ont pas une formation (ou une expérience professionnelle) solide risquent fort de se retrouver au chômage et, si ce dernier dure, de basculer dans la pauvreté : un tiers des chômeurs disposent d'un niveau de vie inférieur au seuil de pauvreté.

Chez les jeunes, en particulier, la question de la formation initiale est cruciale : le taux de chômage est de l'ordre de 10 % pour les jeunes diplômés et de 50 % pour les jeunes sans diplôme. Lutter contre l'échec scolaire – qui concerne 15 à 17 % d'une classe d'âge – permettrait de réduire sensiblement la pauvreté. Développer l'apprentissage aussi : les pays qui ont misé sur cette passerelle entre formation et entreprise (Danemark, Allemagne, Autriche, Pays-Bas) connaissent tous de faibles taux de chômage pour leurs jeunes.

Par ailleurs, la formation continue est bien plus souvent utilisée en France pour renforcer les compétences des travailleurs qualifiés que pour les moins qualifiés ou pour ceux qui doivent se reconvertir. Les choses sont peut-être en train de changer, avec l'engagement de François Hollande de financer la formation de 500 000 demandeurs d'emploi. Investir dans les hommes est la première façon de lutter contre la pauvreté. Il faut donc veiller à ce que les services publics concernés se soucient des moins bien dotés autant, voire davantage, que des mieux dotés.

## Sécuriser l'emploi

Ensuite, la qualité des emplois. Deux millions de travailleurs sont en situation de pauvreté. Le niveau du salaire minimum n'est pas en cause : la France figure dans le peloton de tête européen sur ce plan. Les faibles rémunérations proviennent bien davantage d'emplois « incomplets ». Soit à temps partiel (notamment pour les femmes : serveuse, femme de chambre, caissière, femme de ménage...), soit temporaires, avec la multiplication des CDD de très courte durée. Ainsi, en 2013, un quart des salariés disposant de diplômes inférieurs au bac devaient se contenter d'un revenu salarial de moins de 850 euros par mois. La flexibilité dont ont besoin les entreprises – surtout en période de crise – se traduit par une insécurité accrue pour les salariés concernés. Pour y porter remède, ce sont les règles du marché du travail qu'il faut faire évoluer.

On pourrait imaginer, par exemple, que les entreprises d'une même branche qui recourent davantage que la moyenne à des contrats temporaires soient amenées à payer des taux de cotisations d'assurance chômage plus élevés que les autres. Tandis que celles qui y recourent moins que la moyenne soient au contraire récompensées par des taux moins élevés [2] On pourrait aussi – comme aux Etats-Unis – indexer les cotisations sur le délai de retour à l'emploi des salariés dont le contrat temporaire est arrivé à terme, ce qui inciterait les entreprises à mieux former le personnel relevant de ces contrats.

Quant aux emplois à temps partiel, les règles commencent à changer [3] imposant un nombre d'heures hebdomadaires minimal. Mais certaines professions à faible durée de travail (les services à la personne, notamment) sont exclues de ce dispositif. On pourrait – comme en Suède – réserver les avantages fiscaux pour les utilisateurs de ces services, à des associations qui prendraient des engagements pour améliorer la qualité des emplois

et former leurs salariés, réduire les temps non payés (transport par exemple), etc. Il y a de « l'ingénierie sociale » à inventer.

## Donner des atouts aux familles populaires

Enfin, les familles monoparentales ou nombreuses sont fragiles face à la pauvreté, quand le nombre d'apporteurs de revenus ne suffit pas pour assurer le nécessaire aux membres du ménage. Le taux de pauvreté des familles nombreuses (3 enfants ou plus) est de 22 %, celui des familles monoparentales de 33 %.

Dans le premier cas, ce sont les prestations familiales qui sont principalement en cause ; dans celui des familles monoparentales, c'est la difficulté à concilier emploi et responsabilité parentale de jeunes enfants. Sous prétexte de donner à chaque famille la même chose, on a laissé stagner des allocations familiales à des niveaux insuffisants pour les familles populaires, tandis que les familles plus aisées disposent, grâce au quotient familial, d'aides fiscales.

Le pire est atteint avec le RSA : lorsqu'une famille vivant du RSA perçoit des allocations familiales, le RSA est réduit d'autant, ce qui revient à taxer les allocations familiales à 100 %. Comme s'il fallait punir les familles les plus pauvres ! Certains veulent en outre les contraindre à travailler pour mériter l'aide sociale. La bonne façon d'aider les familles pauvres est de leur donner des atouts : des aides correspondant au coût de l'enfant, des crèches accessibles de sorte que les tout-petits soient gardés par des personnes compétentes plutôt que par la voisine de palier.

Tout cela est plus facile à écrire qu'à faire. Mais d'autres pays l'ont fait et nous montrent la voie. Ce n'est donc pas impossible, quitte à rogner sur des budgets qui visent davantage les familles aisées que les familles pauvres. Celles-ci ont besoin du soutien public pour sortir de la nasse et faire en sorte que leurs enfants ne deviennent des adultes pauvres à leur tour. C'est une question de justice sociale, mais aussi d'efficacité de l'action publique.

Denis Clerc, économiste et fondateur du magazine Alternatives Economiques.

Dernier ouvrage paru : *Réduire la pauvreté. Un défi à notre portée*, Denis Clerc et Michel Dollé, éd. Alternatives économiques/Les petits matins, mars 2016.

Extrait de «Trois leviers pour réduire la pauvreté», Denis Clerc, Alternatives économiques, 19 décembre 2016.



Photo / CC BY-SA Sascha Kohlmann

[1] Insee, estimation du taux de pauvreté pour l'année 2015.

[2] Proposition avancée par Jean Tirole dans *Economie du Bien commun*, PUF, 2016.

[3] Depuis 2016, un contrat de travail à temps partiel doit respecter une durée de travail minimale de 24 h par semaine. De nombreuses exceptions perdurent. Un temps de travail plus court peut être demandé par le salarié. Il peut aussi être imposé par l'employeur dans certains secteurs (ex. agriculture, commerce de la chaussure ou de l'habillement, hôtellerie, propreté, restauration rapide).

---

Emplacement :

[Accueil](#) > [Articles](#) > [Propositions](#) >

Adresse de cet article : <https://www.inegalites.fr/Trois-leviers-pour-reduire-la-pauvrete>